

Lettre de Willy Brandt à Georges Pompidou (Bonn, 27 novembre 1969)

Légende: Le 27 novembre 1969, s'efforçant de privilégier la coopération étroite avec la France, Willy Brandt, chancelier de la République fédérale d'Allemagne (RFA), informe le président français Georges Pompidou de ses projets à la veille de l'ouverture du sommet de La Haye des 1er et 2 décembre.

Source: Archiv der sozialen Demokratie der Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn. Depositum Egon Bahr. Box 441.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_willy_brandt_a_georges_pompidou_bonn_27_novembre_1969-fr-345ccd04-cof2-4d7d-a766-9f6bd5fafa3a.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

Lettre du chancelier Willy Brandt au président de la République Georges Pompidou (27 novembre 1969)

Monsieur le Président,

En prévision de l'importante conférence qui nous réunira en début de semaine prochaine à La Haye, il me tient particulièrement à cœur de vous faire part, par la présente, de certaines de mes considérations.

Les résultats de cette conférence auront un impact considérable sur le futur développement de l'Europe. En d'autres termes, cela signifie qu'une entente étroite entre nos deux États influera notablement sur les résultats de cette conférence.

En même temps, je comprends parfaitement, Monsieur le Président, que vous considérez comme indispensable de prendre des décisions de principe sur le financement du secteur agricole, bien que pour moi, mais je ne vous apprends sans doute rien, il en résultera des difficultés politiques au plan intérieur. Je sais que dans ce domaine des sacrifices financiers devront être consentis par la République fédérale d'Allemagne. Il faut veiller à ce qu'ils restent dans les limites du réalisable et du gérable. Qui pourrait donc bien avoir intérêt à me voir confronté à une explosion nationaliste à la mi-législature. Il est donc d'autant plus important pour moi que nous parvenions à nous mettre d'accord sur une réforme de la politique agricole.

Nous devrions, et ce dans notre intérêt mutuel, prendre une décision de commun accord sur l'ouverture des négociations en vue de l'élargissement du marché commun. Vous serez certainement d'accord avec moi que ces négociations s'annoncent longues et difficiles. Elles doivent être menées de manière totalement autonome par rapport aux gouvernements en place, ici et là. En l'occurrence, il ne s'agit pas d'idéologie, mais de questions techniques où se concentrent les intérêts des États.

Je m'efforce de trouver un moyen de créer un fonds de réserve, une fois que nous serons parvenus à une certaine convergence des politiques économiques. Ce fonds pourrait devenir un élément-clé de la solidarité et de la stabilisation dans le cadre de la Communauté. À La Haye, je devrais me contenter de simples allusions, mais il me semblait opportun de considérer les réflexions confidentielles qui suivent.

Je me réjouirais, si l'occasion se présente, de vous exposer personnellement mes réflexions sur la composante «Est» de la politique européenne allemande. Je suis content de voir que nos deux États mènent en l'occurrence une politique très similaire, et je sais que c'est justement aussi dans ce domaine que notre interaction étroite revêt un rôle primordial. Je suis toujours disposé à vous fournir d'une manière ou d'une autre toutes les informations dont vous auriez besoin, susceptibles de renforcer encore notre entente étroite.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Willy Brandt